

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

En Allemagne, le jeune empereur s'occupe que de revues et de parades militaires. Il donne des banquets généraux et adresse des allocutions aux troupes. En dehors de l'armée, n'existe rien pour lui. Il se pose en dieu de la guerre. Il ne rêve que de combats et de faits d'armes et il estime son peuple qu'il prend pour son peuple.

DÉPÊCHES

Nouvelles de Montreal

Mort subite—Berthelot et l'Étendard—Vol
—Un fusilier—Un jugement—Laval et
Victoria—M. Smith et la question Jésuite
—Disparition d'un bijoutier—Boucher,
maître de poste, trouve coupable.

Montréal, 17 septembre.—Une vieille
dame dont nous ignorons le nom est
morte subitement hier matin, sur le
steamer "Princess," en descendant
d'Ottawa.

—Son Honneur le juge Pagnuelo a
rendu jugement, hier matin, dans la
cause Berthelot et l'Étendard, renvoyant
l'action du demandeur avec dépens.

—Un carrossier du nom de J. B. Pa-
ré, a été arrêté sous l'accusation d'avoir
vendu ses propriétés pour frauder ses
créanciers. Il a comparu devant la cour
de Police hier matin, et a plaidé non
coupable. Son procès a été renvoyé.

—M. Théodore Everett, de Halifax,
qui pensait à l'hôtel Riendeau reven-
dre, vendredi dernier, de la Pointe-St-
Charles, quand il fit la rencontre de qua-
tre individus qui lui firent les mains
derrière le dos et lui volèrent une montre
en or avec sa chaîne. L'affaire a été
confiée au détective Cullen.

—On rapporte que les fièvres typhoi-
des viennent d'éclater à Ottawa, dans la
partie de la ville appelée les Chaudières.

Hier soir deux jeunes filles atteintes
de cette maladie ont été transportées à
l'hôpital de la rue Rideau.

Les médecins constatent cependant
que l'état sanitaire de la ville est parfait;
mais que la maladie a été causée par la
malpropreté de la maison où demeurent
les malades. De fait, on dit que 17 per-
sonnes habitent cette maison qui peut
loger un ménage de quatre ou cinq per-
sonnes.

—Un jeune homme nommé David
Campbell, associé de la maison Duncan
Campbell & Co, marchands de la rue
St-Nicholas, est disparu depuis quelques
jours. Samedi dernier, un examen des
livres révéla le fait que sur un montant
de \$15,000 représenté par des billets si-
gnés par des praticiens de la maison, et
acceptés à plusieurs banques, au moins
un tiers ou plus, soit environ \$4,000,
était représenté par des billets forgés.
Les banques intéressées sont la Banque
des Marchands, la Banque Nationale et
la Banque des Marchands de Halifax.
On a découvert, cependant, que le jeune
homme n'a pas emporté beaucoup avec lui.

—Le juge Wurtelle a rendu hier sa
décision dans la cause de McEllan
contre Willis. Le demandeur avait aché-
té d'un nommé Gregg un piano sorti du
magasin du défendeur sans être complète-
ment payé. Gregg lève le pied et Wil-
lis prouve un usage pour l'instrument
entre les mains de McEllan. L'usage
changé de l'exploit est rendu à la ré-
sidence du demandeur en compagnie du
frère de Willis. Celui-ci dit être un nom-
madien. Quelques minutes après avoir
accepté la garde de l'objet saisi, il fait
venir un charretier pour l'enlever. Mc-
Ellan a ensuite pris une action en dom-
mages contre Willis, le marchand de pianos.
Le juge a dit qu'il y avait là une
injure grave et que si la cause n'était pas
si vieille il aurait cassé l'huissier. Il a
accordé \$200 de dommages réels et exem-
plaires en faveur du demandeur.

—Ce que nous avons publié la semaine
dernière relativement à la fusion de
Laval et Victoria, est essentiellement
correct. Il se peut qu'il se produise,
dans la distribution des chaires, telle
qu'il nous l'avons publiée, quelques mo-
difications peu importantes, rien de plus.
Comme nous l'avons annoncé,
toutes les conditions de la fusion des
deux facultés avaient été acceptées de
part et d'autre. Parmi ces conditions,
l'école Victoria exigeait, comme garantie
de l'exécution des promesses de Laval,
qu'il lui fut permis de conserver sa
charte, son autonomie, l'espace d'une
année. Mais on découvrit que la charte
de Victoria devenait nulle par le fait que
l'on consentait de donner des cours, en
vertu de cette charte, pendant une an-
née. Cette découverte donna lieu à une
certaine perplexité chez les membres
des deux comités chargés de jeter les
bases de l'union.

Alors, M. l'abbé Collin a demandé
qu'on lui apportât la charte afin de l'é-
tudier. Un vieux document poudreux
fut donc envoyé à M. Collin, qui, après
l'avoir parcouru attentivement, décou-
vrit que les professeurs de Victoria
étaient obligés de donner leurs cours
sans laisser écouler un intervalle d'une
année, de les donner par eux-mêmes, ou
en se faisant remplacer par des person-
nes compétentes. Prenant avantage de
cette clause, M. Collin fit au comité la
suggestion suivante : Les élèves de Vi-
ctoria continueraient à suivre leurs cours
à Victoria pour la forme ; mais les pro-
fesseurs de Victoria se feraient remplacer
par les professeurs de Laval, qui seraient
eux-mêmes, pour environ la moitié, les
anciens professeurs de Victoria. De la
sorte, on se conformerait aux exigences
de la charte et l'autonomie de l'école
Victoria sera conservée le temps conve-
nu. Cet arrangement, accepté par les
délégués, a été soumis aux autorités de
Québec et de Montréal. On n'a pas
encore leur réponse ; mais il n'est pas
douteux qu'elles n'y accèdent. C'est le
seul point important dont l'adoption ne
soit pas définitive. Quant au reste, il ne
reste à déterminer que des détails d'une
importance relativement peu considé-
rable.

—Hier, M. Smith un des avocats du Mail
dans le procès que lui font les Jésuites
pour libelle, a dit que lundi prochain,
il fera motion pour qu'on fixe le jour de
la plaidoirie.

—Il est rumeur que R. W. Stoddard
bijoutier bien connu de la rue Bleury,
coin de la rue Des Jours, est disparu de-
puis vendredi soir. Hier, M. Moine
Schward a présenté par l'intermédiaire
de son avocat, M. McMaster, une requête
pour le faire appeler par la voix des
journaux.

—Le nommé Napoléon Toucher, maître
de poste de St-François-du-Lac a été
trouvé coupable de vol de lettre ce midi.

Nouvelles d'Ottawa

Départ du gouverneur-général.—Le siège
de sonateur pour la division de Shawi-
negan sollicité.—M. Larivière M. P.,
pour Provancher à Ottawa.—Ne entre-
vra avec les ministres.

Ottawa, 17 septembre.—Le gouver-
neur-général et sa suite sont partis pour
le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise,
ce matin.

—M. Montplaisir, M. P. de Cham-
plain est ici de nouveau, pressant ses
réclamations pour obtenir un siège au
sénat pour la division Shawinigan.

—On dit que lorsque M. Larivière,
M. P. de Provancher était ici, il a
pressé les ministres, principalement MM.
Langevin et Chapleau, d'annoncer qu'au-

cune législation passée par la législature
de Montréal, privant les Canadiens
français et les ethniques, de leurs pri-
vilèges, ne serait dévouée, affirmant
qu'une telle mesure aurait réprimée l'a-
gitation anti-française, au Nord-Ouest.
Les ministres ont refusé de lui donner
l'assurance qu'aucune telle législation ne
serait dévouée, parce qu'ils ne peu-
vent pas agir ainsi sans déplaire aux
anglais.

Bulletin maritime

17 septembre.

Navigation océanique

Steamers arrivés à venant de
Dominion Québec Bristol
Devinia New-York Glasgow
Elbe Southampton New-York
State of Pennsylvania Glasgow

Le steamer Caspian, parti le 5 du cou-
rant est arrivé à Liverpool samedi der-
nier.

Le steamer Siberian, parti de Mont-
réal est arrivé à Glasgow dimanche der-
nier avec sa cargaison qui se composait
de 700 bêtes à cornes ; une seule est mor-
te pendant la traversée.

Le steamer Dominion, venant de
Bristol avec 12 passagers de chambre et
25 d'entrepont est arrivé lundi dans notre
port.

Le steamer Greentlands, capt. Deliso
venant de St. Jean Terre-Neuve, est ar-
rivé dans notre port lundi à 5 h. p. m.,
avec une cargaison de charbon, de pois-
son et d'huiles.

Le remorqueur John A. Macdonald
est arrivé dans notre port hier, avec un
radeau de bois pour la compagnie Cal-
vin.

La barque Africa, venant de Troon
est arrivée dans notre port lundi à la
remorque du Dauntless.

La golette Minnie Bride, est parti
lundi soir pour Montréal à la remorque
du Lake.

Lundi les steamers Avlona, venant de
Newcastle, Alberta, de Singapour et Hor-
ton de Sydney, sont passés en route pour
Montréal.

Arrivages dans le port de Québec

16 septembre.

—SS Dominion, Cross, Bristol, sept 5.
Wm M. Macpherson, 37 passagers et
cargaison général.

—Greentlands, Deliso, St Jean Ter-
re-Neuve, Ross & Co, 16 passagers et
cargaison général.

—Avlona, Howick, Newcastle, Hy Fry
& Co, pour Montréal, cargaison géné-
ral.

—Alberta, Nelson, Singapour, 14 juillet
pour Montréal, cargaison général.

—Horton, Anderson, Sydney, pour
Montréal, charbon.

—Barque Progress, Rafen, London, Price
Bros & Co, lest (St-Thomas).

—Terzo, Christiansen, Liverpool, Hy
Fry & Co, sel.

—Asia, Christensen, Greenock, F.
Gunn, charbon.

—Norma, Trulsen, Fleetwood, Price
Bros & Co, lest.

—Golette à vapeur, Lady Belleau, Couet-
te, Anticosti.

—Darge à canaux, Wm Guindon, Guin-
don, Port Johnson, P. Gingras & Co,
charbon.

—Mary, Noel, Whitehall, N. Y. P. Gin-
gras & Co, charbon.

—Henry G. Noel, Noel Whitehall, N.
Y. P. Gingras & Co, charbon.

—Québec, Amlaw, Whitehall, N. Y. J.
Baile, charbon.

—Angeline Allora, Amlaw, Whitehall,
N. Y. Carbury, Routh & Co, charbon.

—Africa, Ellingsen, Troon 6 août.

En chargement

16 septembre.

Jupiter, 664, River Tyne, Dobell, Bec-
kett & Co, estacades Bowen.

Agathe, 815, Greenock, Dobell, Bec-
kett & Co, estacades Bowen.

Sirocco, 1,133, Newcastle, Dobell, Bec-
kett & Co, estacades Bowen.

Acquies

16 septembre.

Barques St Johannes, Pupp, Sunderlind,
Dobell, Beckett & Co.

Barge à canaux Ed Annan, Adams,
Whitehall, N. Y., Hall et Price.

DOUANE

Le montant perçu à la douane, le 16
septembre, est de \$2,355.78.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE À QUÉBEC

septembre	matin	soir
Lundi	16	10.24
Mardi	17	11.05
Mercredi	18	11.56
Jeudi	19	1.08
Vendredi	20	2.37
Samedi	21	3.56
Dimanche	22	4.31

N.B. Le courant continue à monter 45
minutes après la marée haute.

Phase de la lune.

Dernier quartier, mardi, le 17 courant
à 0.03. hrs. A. M.

SALLE A DINER

À LA STATION DE

L'Intercolonial de Levis
(Propriétaire : M. A. MARQUETTE)

Ce monsieur désire informer les passagers voya-
geant par toute voie ferrée à et de la station de
Levis, que des repas de première classe sont servis à toute
heure, sous la surveillance personnelle sont tou-
jours prêts dans la Salle à Diner, en haut de la
station. Cela est particulièrement avantageux aux
familles de Québec, partant pour les places d'eau,
par les trains, de bonne heure le matin et arrivant
tard le soir.

19 juin—J E—25 p. s.

Meuniers demandés

ON DEMANDE DEUX COMPAGNONS MEU-
NIERS pouvant fournir de bonnes recomman-
dations. Écrire à M. A. MARQUETTE.

Musique Nouvelle
(POUR PIANO)

Chanson de Grand-Mère.....TAVAN
Sérénade Espagnole.....LAVIGNE
Publiée et en vente chez
ARTH L'AVIGNE
55—Rue de la Fabrique—55

On demande
UN JEUNE HOMME de seize à dix-huit ans,
pour servir de bonne recommandation.
S'adresser à
NANCYSE MORIN,
16 sept—e J St
24 et 25 Côte Laumagie

Ligne de Québec

SAINT-ANNE

Le vapeur "BROTHERS"
(Capt. E. Fortier)

A commencer au 15 août fera le trajet comme
suit :

DE QUÉBEC	DE ST-ANNE
Dimanche... 6.30 A. M.	Dimanche... 3.00 P. M.
Lundi... 6.30 " "	Lundi... 2.00 " "
Mardi... 6.30 " "	Mardi... 2.00 " "
Mercredi... 6.30 " "	Mercredi... 2.00 " "
Jeudi... 6.30 " "	Jeudi... 2.00 " "
Vendredi... 6.30 " "	Vendredi... 2.00 " "

Les SAMEDIS les voyages se feront comme suit :

DE QUÉBEC	DE ST-ANNE
Samedi, 7 Sept. 12.00 A. M.	7 Sept. 5.00 P. M.
" 11 " 11.30 A. M.	" 11 " 4.30 P. M.
" 25 " 2.00 P. M.	" 25 " 7.00 P. M.

Pour l'avantage du public, le bateau attendra
l'arrivée des chars urbains tous les matins. Le
bateau touchera au quai Notre-Dame de Lévis,
tous les dimanches en allant et en revenant, et les
Judeis et dimanches à 6.40.

Traverse de l'île d'Orléans

Le vapeur "Orléans."
Capt. BOLDUC.

LE ET APRES LES 8 MAI (le temps et les circon-
stances le permettent), ce bateau fera le trajet com-
me suit :

DE L'ISLE	DE QUÉBEC
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES (Midi)

DE L'ISLE	DE QUÉBEC
1.45 P. M.	1.00 P. M.
3.30 P. M.	2.30 P. M.
5.30 P. M.	4.30 P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du
matin à l'île, et dans l'après-midi les heures seront
les mêmes que le dimanche.

Ligne de St-Romuald, Silery et
Québec

LE VAPEUR "LEVIS"
Capt. L. DESROCHES.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circon-
stances le permettent), fera le trajet comme suit :

ST-ROMUALD	QUÉBEC
5.15 A. M.	6.00 A. M.
8.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
2.00 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES.

ST-ROMUALD	QUÉBEC
2.00 P. M.	3.00 P. M.
4.00 P. M.	6.00 P. M.

Arrêt à Silery et au quai de M. Dovens en
montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St. Romuald
et Silery à Québec, à 5 heures A. M. et à 7 heures
P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures
du matin de St. Romuald, et dans l'après-midi, les he-
ures seront les mêmes que le dimanche.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle Royale

Le salon dans les steamers Vancouver,
Sarnia et Oregon sont au milieu du vaisseau
où le fumage est le moins sensible.

Les cabines dans tous les vaisseaux de la
ligne Dominion sont toutes sur les prome-
nades, là où la ventilation et la lu-
mière sont parfaites, ce qui donne la
plus grande confort à la mer.

Service de Liverpool

DATES DE DÉPART DE QUÉBEC

De Liverpool	Steamers	De Montréal	De Québec
6 juillet	Toronto	25 juillet	6 août
12 "	Montréal	1 août	12 "
18 "	Vancouver	7 "	18 "
24 "	Sarnia	14 "	24 "
30 "	Oregon	21 "	30 "
6 août	Toronto	28 "	6 août
12 "	Montréal	4 sept.	12 sept.
18 "	Vancouver	11 "	18 sept.

Voie de Bristol

DATE DE DÉPART DE MONTRÉAL

Ottawa	Texte	Dominion
18 juillet	18 juillet	18 juillet
25 "	25 "	25 "
1 août	1 août	1 août

TAUX DE PASSAGE

DE QUÉBEC À LIVERPOOL ET BRISTOL

Cabine... \$40. Aller et retour... \$80 à \$100.
Seconde cabine, \$30.—Retour, \$60
Entrepont, \$20

S'adresser à

Wm. MacPHERSON, Agent.

LA VÉRITÉ

An sujet du TYPE-WRITER victorien

Remington

RAPPORT DU COMITÉ nommé pour décider de la
plus grande vitesse de ces instruments au con-
cours de Toronto, le 13 août 1893.

"En écrits géné-
raux — matières de
preuves légales et
commerciales — Mlle
M. E. Orr, a gagné
la médaille d'or et le
titre de champion du
monde." "M. Mc-
Gurney a gagné la
médaille d'argent,
dans la même classe.

Mlle M. E. Orr.

Thos. PICKNEY, Prés.
N. S. DUNLOP, Sec.
C. E. BARNETT,
W. W. PERRY,
T. MACDONALD.

Tous deux s'étaient servis du
TYPE-WRITER REMINGTON

Le Remington a aussi remporté le premier prix
à Cincinnati et le premier prix à New-York pour la
plus grande vitesse dans les ouvrages légers et les
correspondances. Conditions faibles.

JOHN O'FLAHERTY,
Rue St-Jacques, Mon

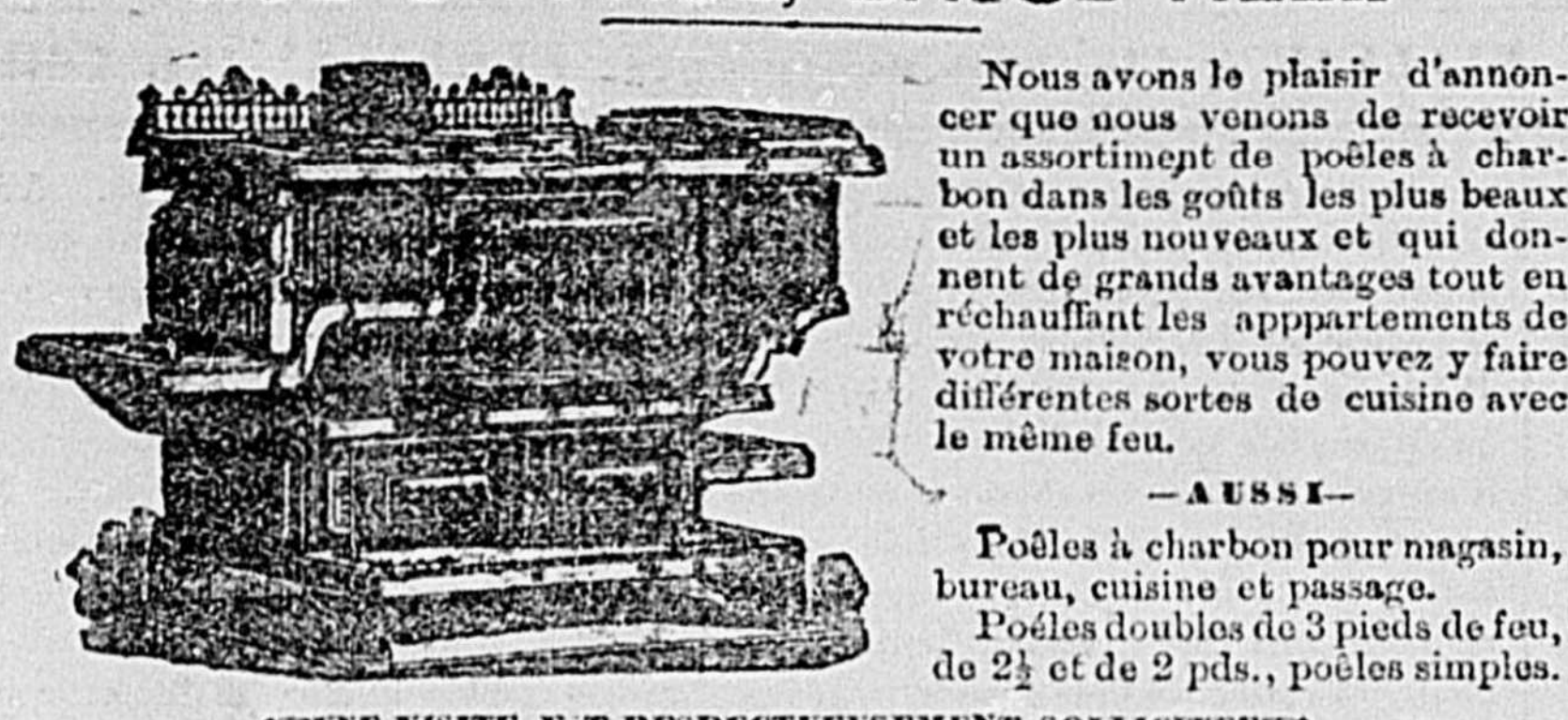
MAISON A VENDRE OU A
LOUER A ST-VALIER

Une magnifique maison avec un bon magasin,
hangar et écurie, près de l'avenue de la rue
Intercoloniale. Conditions faibles.

S'adresser au propriétaire,
AMÉDÉE FORGUES,
St-Michel, Bellechasse.

15 août 1893 JE 1m—

FONDERIE ET ENTREPOTS
DE
POÊLES
DE
DEMERS & RIVERIN
RUE ST-PAUL, BASSE-VILLE



17 sept—J E

VENTE

D'immeubles à l'encan

Par F. A. ST-LAURENT

J'ai reçu instruction des liquidateurs de la So-
ciété Principale de Construction des Artisans, en
liquidation, de vendre à l'enchère à mon bureau,
120, rue St-Pierre, les propriétés suivantes :

1. Un emplacement situé dans la plus belle partie
de la Haute-Ville, Esplanade, contenant 25 pieds
de front sur environ 50 pieds de profondeur, avec
une magnifique maison en briques à trois étages,
de construction et portant le numéro 27 de la rue
D'Auteuil. Le dit emplacement étant désigné sur le
plan et dans le livre de revol officiel pour le quar-
tier St-Louis sous le numéro 2001.

2. Un emplacement situé en la paroisse de Notre-
Dame de Victoire, dans le canton de Lévis, con-
sistant de la rue St-Germain, contenant 100 pieds
de front sur environ 75 pieds de profondeur, avec une
magnifique maison en briques à trois étages, con-
struite en bois avec sages en pierre.

La vente aura lieu LUNDI, le 30 SEPTEMBRE
à 11 heures A. M. au bureau d'enchères de la So-
ciété Principale de Construction des Artisans, 125, rue St-Pierre.

Pour d'autres informations s'adresser au bureau
des liquidateurs, 125, rue St-Pierre.

F. A. ST-LAURENT, Encanteur.

13 septembre—E 15 J

Tailleur de Son Excellence le gouverneur
général ; sous le patronage distin-
gué de Son Excellence Lady
Stanley de Preston pour
vêtements de dames

Un assortiment fashionable

DE

Marchandises d'Automne

COMPRENANT

Vêtements anglais,
Tweeds écossais,
Tweeds de

LES ELECTIONS PROCHAINES

Parti en état de siège

Paris, 17 septembre.—Le ministre de l'intérieur suggère l'idée de déclarer la ville de Paris en état de siège, dimanche prochain, lors des élections, mais il n'est pas probable qu'un pareil projet soit mis à exécution. Le cabinet doit s'assembler demain et rejeter, sans aucun doute, ce projet. Les adresses de Boulanger aux électeurs ont été placardées hier, samedi, et sont demeurées affichées toute la journée, sans être déchirées par les gendarmes, malgré les mesures violentes prises par le gouvernement contre le boulangisme. Cet état d'incertitude, de la part du cabinet, rend le résultat des prochaines élections de plus en plus incertain.

Paris, 17 septembre.—On s'occupe plus que jamais en France des élections générales du 22 septembre. La lutte sera beaucoup moins orageuse qu'en 1885 parce qu'il n'existe actuellement contre la République aucun courant d'hostilité capable de ceindre le pouvoir par la guerre civile. Le nombre des candidats est considérable. Il est d'environ 1,700, ce qui fait une moyenne de trois par circonscription. Les monarchistes prétendent qu'ils remporteront la victoire, mais des personnes indépendantes bien informées disent qu'ils devront s'estimer très heureux s'ils parviennent à faire élire 210 de leurs. Le bruit courait hier à Paris que le général Boulanger avait quitté Londres en secret et qu'il était installé à Jersey afin d'être plus près de France pendant la période critique des élections. Ce bruit n'était qu'un canard. Le général est toujours à Londres et il est probable qu'il y restera longtemps. De nombreuses réunions publiques ont eu lieu à Paris, Lyon et Marseille. A Montmartre, les adversaires du boulangisme ont fait faire un mauvais parti à M. Naquet alors que celui-ci défendait la candidature du général Boulanger. A Toulouse, les candidats boulangistes ont été fort malmenés et à Nancy un électeur a blessé d'un coup de revolver le candidat monarchiste.

Explosion de gaz

Chicago, 17 septembre.—Une explosion de gaz a eu lieu dans une boutique de Milwaukee avenue, à Chicago; plusieurs passants et quelques ouvriers, en tout quinze personnes, ont été blessées ou brûlées, dont quatre grièvement.

Inauguration d'un monument

Paris, 17 septembre.—L'inauguration du monument élevé par souscription nationale aux soldats et marins qui sont morts pendant la guerre franco-prussienne a eu lieu aujourd'hui sur la place de Fontenoy. L'amiral Krantz, ministre de la marine, était présent.

La rentrée de Boulanger

C'est hier, le 17 septembre, que d'après le correspondant du XIX^e siècle à Londres, le général Boulanger devait rentrer à Paris.

Le général Boulanger, dit-on, est résolu de se constituer prisonnier, pour répondre aux accusations de M. Quesnay de Beaurepaire. Il sera à Paris un des jours de la semaine qui précédera les élections. Toutes les mesures sont prises pour déjouer la police, afin que l'arrestation n'ait lieu qu'à Paris. Elle n'aura lieu qu'à Paris.

Le XIX^e siècle ne fixe pas de date, mais la Tribune de Genève complète l'information :

« Je suis en mesure de vous confirmer la nouvelle donnée par le XIX^e siècle. Le général Boulanger rentrera à Paris le 16 ou le 17 courant. »

M. Rochefort qui ne croit ni à l'un ni à l'autre, en prend occasion pour railler à sa manière le gouvernement.

« On donnerait, dit-il, au général des juges pris sur le vol, dans les plus hautes grades de l'armée, des chefs de bataillon, des colonels, des généraux, dont on a constitué le dossier du général ne tenant pas debout. »

Cette perspective est donc pour Boulanger des plus séduisantes. Beaurepaire recevrait sur ses jupes farineuses un foufflet qu'il mettrait avec les autres, et les membres de la commission des neuf seraient plus qu'à se faire raser leurs têtes, d'ailleurs déjà chauves, pour enfreindre ensuite dans un couvent.

Où, mais à peine l'acquiescance sortait-il du gîte sous les acclamations de la foule, que Clément lui mettrait son ignominieux main sur l'épaule en lui tenant ce langage :

« Très bien ! le conseil de guerre vous a déclaré innocent ; mais la haute cour vous a déclaré coupable. Veuillez donc prendre place à fond de cale dans ce navire, qui vous attend pour vous conduire en Nouvelle-Calédonie. Si vous rencontrez Richaud en route, vous lui direz bien des choses de la part de Constans. »

Nouvelles de Trois-Rivieres

—Le Séminaire célébrera mardi, le 1er octobre prochain, les fêtes d'argent de M. le chanoine Louis Richard, supérieur.

Dans la même séance, la communauté présentera ses hommages à Mgr des Trois-Rivières à l'occasion de sa fête patronale que Sa Grandeur a bien voulu anticiper à cause de la circonstance.

—Les révérends Pères Frédéric de Ghylver et Fulcran Marie sont en ce moment à donner une mission à St-Paulin, comté de Maskinongé.

Le Rév. Mess. V. de Carufel, curé de St-Angèle de Laval, fait le voyage de Rome et de Terre Sainte avec MM. les chanoines Richard et Caron. Ces MM. partiront le 2 octobre prochain à bord du steamer Parisien.

—Un navigateur de St-Romuald, nommé Emile Barbeau s'est noyé jeudi dernier au moment où son bateau passait vis-à-vis les bouches du St-Maurice. Une rafale de vent fit tourner subitement la grande voile et la vergue frappa violemment M. Barbeau et le jeta par dessus bord. Son compagnon descendit immédiatement dans une chaloupe pour lui porter secours, mais l'infortuné ne reparut plus hors de l'eau. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Dimanche a eu lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle du couvent de la Providence par Mgr des Trois-Rivières. Un nombreux public assista à l'inauguration de cet oratoire qui est très élégant dans sa simplicité et assez vaste pour contenir plusieurs centaines de personnes.

—Le Rév. Père Frédéric et les deux autres religieux franciscains qui forment le personnel du couvent de Terre Sainte au Canada, ont pris jeudi dernier, possession de leur nouvelle résidence, rue du Pont.

UN SAUT DE 150 PIEDS

Entrevue d'un journaliste Montcalais avec le malheureux aviateur Peynaud

—A quoi attribuez-vous l'accident qui vous est arrivé hier ? lui a-t-il demandé.
R.—Je l'attribue à plusieurs causes. D'abord la tour, construite sous la direction de M. Philion, mon impresario, était tordue à son sommet. On a voulu rectifier la déviation de l'angle au moyen d'une plateforme saillante ; mais lorsque je me suis élancé d'en haut, il s'est trouvé que mon pied gauche n'a pas imprimé à mon corps une action aussi énergique que mon pied droit.

En second lieu, le vent qui soufflait à cette hauteur avec une assez grande force, a sans doute contribué aussi à me faire dévier vers le côté gauche du matériel, où je suis tombé.

—Vous sentez-vous très souffrant ?
R.—Non, je ne me sens qu'une lassitude aux reins, les reins ayant naturellement supporté la très grande partie du choc. Avez-vous, je serai probablement aussi dispos qu'avant l'accident.

—Vous n'avez que des contusions ?
R.—Je n'ai que des contusions ; mais j'éprouve beaucoup de lassitude dans les muscles.

—Comment vous reposez-vous ?
R.—Je me repose les épaules sur un oreiller rempli de poitrains chauds, ce qui devra faire disparaître l'inflammation en peu de temps. Je crois que je serai debout demain. Il est probable que je sauterai encore à Montréal cette semaine.

—Est-ce votre premier accident ?
R.—Non, j'ai passé auparavant deux fois à travers mon filet ; je ne me suis pas fait plus de mal qu'hier.

Mme Peynaud se tient continuellement auprès de son mari, à qui elle prodigue les soins les plus empressés.

Au pare, Mme Peynaud était dans une des chambres de la maison.

Quand son mari fut parvenu au sommet de la tour, elle quitta la fenêtre et se recoucha dans un angle de la pièce, ne voulant pas le voir sauter. Elle n'eut connaissance de l'accident qu'un moment après la chute. Elle n'en témoigna pas une très grande surprise, bien qu'il fut apparemment qu'elle en ressentait le choc.

Cependant, elle fut maîtresse d'elle-même. Sans doute, elle savait mieux que personne, dès le premier instant, que son mari n'était pas dangereusement blessé.

Toutefois, il est probable qu'elle serait heureuse de voir M. Peynaud retourner à sa carrière. M. Peynaud ne veut pas y consentir. « Ordinairement, dit-il, je nage et je me plais dans l'air. »

Il aime ce genre de vie, qui lui rapporte beaucoup et auquel il est attaché par une longue habitude.

En partant de Montréal, il se rend à Trenton, dans New-Jersey, où il a un autre engagement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Dimanche on a lu dans toutes les églises catholiques de Toronto une lettre annonçant que le bref papal élevant Mgr Walsh à la dignité d'archevêque avait été reçu et que la date de l'installation du nouveau prélat sera connue ultérieurement.

—La deuxième retraite des prêtres de l'archidiocèse de Québec s'est terminée hier matin.

—Lundi matin, a eu lieu la clôture des Quarante-Heures, au monastère des Ursulines.

—Le révérend Honoré Fréchette, vicaire de St-François, Rivière du Sud, a été nommé curé de Laval.

—M. l'abbé Cantin, vicaire à l'Islet, est nommé curé de St-Damase, nouvelle paroisse démembrée de la cure de Ste-Louise.

—M. l'abbé Jolicoeur, est nommé curé de Notre-Dame du St-Rosaire.

Jugements en Cour Supérieure

17 septembre.
(Andrews juge)

Madden vs Allaire. Plamondon mis en cause. Jugement de mettre cheval en possession du plaignant après avoir donné caution au montant de \$110.

Fry vs Beaudet et al. Motion pour maintenir saisie arrêt et pouvoir de déclarer de novo rejetée avec frais quand au défendeur Rattray et maintenance quant à tiers saisi Beemer.

Johidon vs Fecteau et al. et Vézina tiers saisi. Motion du défendeur Leours pour jugement contre tiers saisi accordé avec frais.

Desrosière vs Gauthier. Jugement suivant les conclusions de la déclaration du demandeur, avec frais distraits.

Couture vs Samson et Loiselle intervenant. Intervention permise.

AVIS

Toute correspondance concernant l'administration et toutes remises d'argent doivent être adressées à MM. BELLEAU & CIE administrateurs de ce journal.

Ceux qui ont affaire à nos bureaux par téléphone sont priés de prendre note de l'avis suivant :

Pour communication avec l'administration de la JUSTICE et de l'ELECTEUR, et avec les bureaux de MM. Ernest Pacaud et Ulric Barthe, demandez le téléphone 514.

Pour communication avec la rédaction de la JUSTICE le jour, et la rédaction de l'ELECTEUR la nuit, demandez le téléphone 63.

Nous donnons par le présent avis, que M. Pierre Clément n'est plus autorisé à solliciter des abonnements ni à en collecter le montant.

—Sur l'Intercolonial

Un train a eu lieu hier sur l'Intercolonial, près duquel Desaulniers, à Lévis.

L'engin et le tender du train du Québec-Central, parti à 2.15 heures de Lévis, a enfoncé à une profondeur de six pieds dans le sol. Pas de perte de vie. Le train de l'Intercolonial qui devait partir à 2 h. 30, a fait route par l'ancien embranchement de la Grosse Ile.

Nouvelles du Jour

Disette de sous

Depuis quelque temps, on se plaint dans le commerce du détail de la rareté des monnaies de cuivre. Le gouvernement fédéral en a, paraît-il, fait frapper dix millions de pièces d'un son (\$100,000) qui commencent à entrer dans la circulation.

Repreneurs de flanelles

Voilà un bon conseil. On a dû se vêtir légèrement pendant la récente période de chaleur ; mais la transition s'est faite si brusquement qu'hier matin les gens prudents ont dû reprendre leurs flanelles. Tant pis pour les ténéraires qui se sont risqués au delors sans avoir pris cette précaution. Lundi matin, le thermomètre marquait plus de 80° ; hier matin, il était descendu à près de 80°.

Une variation de 30 degrés en vingt-quatre heures ; il faut être robuste pour supporter cela sans fatigue.

Vol à l'Archevêché

Il paraît qu'on est en train de dévaliser les maisons religieuses. Mais on n'aurait jamais cru qu'après s'être attaqués aux presbytères, on aurait l'idée d'aller voler la caisse du Palais du Cardinal.

Samedi, entre quatre heures de l'après-midi et neuf heures du soir, la somme de quatre cents piastres (400) a disparu du secrétaire de Mgr Marois, dans son cabinet de travail, et la somme de vingt-cinq piastres (\$25) a été enlevée du secrétaire de M. l'abbé Gagnon.

Les secrétaires sont des meubles solides avec de bonnes serrures, et comme les voleurs n'avaient pas de clés convenables, ils ont entaillé la boisserie vis-à-vis des serrures.

Les agents de la sûreté sont à la recherche des voleurs.

Accident au "St-Laurent"

Le vapeur St-Laurent a brisé sa machine en remontant le fleuve avant-hier et n'a pas osé arrêter aux ports intermédiaires, mais est revenu à Québec à petite vitesse arrivant vers dix heures hier matin. Les dommages ne sont pas sérieux. La rampeur qu'on avait dû échouer le bateau n'est pas fondée.

Ecole élémentaire

Mademoiselle D'Estimouville ouvrira au No. 27, rue Ste-Angele, Haute-Ville, une école élémentaire, jeudi, 19 septembre. Heures de classe : 9 h. 30 à 11 h. 30 a. m., et de 2 h. 00 à 4 heures p. m.

Nouveau règlement militaire

Le ministre de la milice vient de décider que dorénavant tous les officiers montés des corps volontaires devront faire un cours d'équitation avant d'être confirmés dans leur grade. Leurs frais de déplacement et de service seront payés par le gouvernement.

Une deuxième végétation

Les grandes chaleurs que nous avons eues ces jours derniers, ont singulièrement influencé sur la végétation. On nous informe que dans certaines paroisses les cerisiers sont en fleurs et les prairies poussent un regain magnifique. Quelques cultivateurs, même, ont mis en marche du trèfle et du mil de seconde fructification. On voit aussi que plusieurs personnes ont enlevé, il y a quelques jours, des framboises qui n'appartenaient certainement pas à la première cueillette.

Cependant, la température a changé du tout au tout, depuis deux jours, et la pluie et le froid sont venus mettre un terme à cette deuxième végétation.

Exposition agricole

L'exposition agricole du comté de Lévis aura lieu le 2 octobre prochain. Elle aura lieu, comme nous l'avons dit sur le terrain de M. Claude Lemieux à St-David de l'Aubervière.

Remarques argentes

M. J. B. Liberté, le populaire marchand de fourrages de la rue St-Joseph, vient de faire la précieuse acquisition de trois renards argentés qu'il a mis en cage, afin de les imposer lorsque leur robe aura atteint toute sa verdure.

Noyade

Jeudi dernier, un nommé Emile Barbeau, navigateur de Saint-Romuald, est tombé de son bateau dans le fleuve et s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours. Le cadavre a été repêché quelques heures après.

Arrestation

Brochu, le célèbre escroc de Lévis, a été ramassé hier sur la rue, à Lévis, à minuit, avant-hier et logé au poste de police. Hier, il a été condamné à \$10 d'amende ou un mois de prison.

Une nouvelle bâtisse

La Commission du hâvre a décidé de faire construire une nouvelle bâtisse de 162 pieds de longueur sur les quais transverseaux pour l'emmagasinage de chargements de toutes sortes.

Syndes d'eglise

Les paroissiens de St-Thomas de Montmagny ont décidé de faire des travaux considérables à leur église. A cet effet, ils ont élu lundi dernier, le 16 courant, sept syndes. Sur proposition de M. Choquette, M. P. P., secondé par M. Louis Bélanger, cultivateur, MM. Charles Morin, Louis Gauthier, Edouard Tremblay, Louis Fournier, Noël Casault, George St-Aubin et Albert Noël ont été unanimement élus. Il paraît que M. Tanguay, de Québec, sera l'architecte choisi par les syndes.

Course au trot

De magnifiques courses au trot doivent avoir lieu, le 24 courant, sur l'hippodrome St-Charles.

Cour du recorder

Un seul prisonnier hier matin, un journalier arrêté en état d'ivresse. Sentence suspendue.

Cour de police

Pas un seul prisonnier à cette cour ce matin.

Hier après-midi Octave Meunier s'est ramené de nouveau et un ou deux témoins ont été entendus.

Une distraction

Lundi, soit distraction du reporter ou distraction de l'imprimeur, nous avons dit que M. Charles Trudel avait intenté une action contre l'honorable M. Remillard. Tout le contraire est vrai.

Feu de cheminée

A midi les pompiers ont été appelés de la boîte 28 pour un feu de cheminée.

Examen pour l'étude de la médecine

Quarante quatre candidats se présenteront à l'étude de la médecine, jeudi prochain.

Le mercredi, 25 septembre, 25 candidats se présenteront afin d'obtenir la licence.

Le sport

Le Chronicle, dans son numéro d'aujourd'hui, suggère qu'un club soit formé afin de promouvoir les intérêts du sport à Québec. Cette suggestion vient très à propos. Dans l'entrelien en question il est dit qu'une piste acceptable devrait être faite. Notre confrère nous permettrait-il de lui dire qu'une piste superbe a été faite il y a déjà longtemps à la Canardière, piste que les sportsmen disent être une des meilleures de toute l'Amérique.

Aux plaignants

Plusieurs personnes sont allées à la Cour du Recorder porter plainte prétendant que les cotisations avaient été exagérées. Aujourd'hui est le dernier jour pour prouver les plaintes portées.

Un cas de choléra

Lundi, le steamer Alberta venant d'outre-mer a débarqué à la Grosse Ile un passager atteint du choléra. Après que le steamer fut désinfecté, il a continué pour Montréal.

Au public

M. Antoine Vaccaro informe le public qu'il se tiendra à l'avenir nullement responsable des dettes contractées en son nom et au nom d'Antoine Baker.

A cents

Un jeune homme nommé Léon Lemieux, du camp St-Ignace en voulant se servir de son fusil, a reçu la décharge dans la main. Il a eu l'index enlevé. Le Dr Côté a été appelé à lui donner ses soins.

Un autre accident a eu lieu au Cap, lundi après-midi, vers quatre heures.

Un jeune enfant de 7 ans, fils de M. Philéas Bernier, marchand, en voulant embarquer sur une plate-forme des chars tandis que ceux-ci étaient en mouvement perdit l'équilibre et roula en dessous.

Une roue lui a passé sur le bras droit, et si ce n'eût été de l'impressionnement du conducteur à faire arrêter le train, l'enfant aurait été complètement broyé.

L'enfant a été transporté chez lui et les Drs Côté et Blouin, assistés de M. Arthur Lapierre, étudiant en médecine, ont fait l'amputation du bras.

Loterie

La loterie organisée à St-Jean-Chrysostome et dont les recettes sont destinées à décorer l'église de cette paroisse, a été ouverte dimanche, par Mgr le G. V. Legard.

Cette loterie est faite sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Les paroissiens de St-Jean-Chrysostome ont fait à Mgr le Grand Vicaire une magnifique réception et toute la paroisse s'est réunie à la porte de l'église pour recevoir le distingué visiteur. M. le curé de Beaufort, Son Honneur le maire de Québec et plusieurs amis du curé étaient venus de la ville pour assister à la cérémonie. Celle-ci a commencé à 2 heures, et si nous devons juger du succès de la loterie par ce début, nous pouvons prédire une abondante recette, et nous en félicitons d'avance les paroissiens de St-Jean-Chrysostome.

La loterie n'a rien des jeux de hasard. Tous les billets sont gagnants, mais tous ceux qui en prennent sont assurés d'avance qu'ils ne peuvent espérer y faire fortune ; s'ils peuvent retenir leur argent ce sera beaucoup, mais ils n'y comptent pas, car ils entendent donner ce qu'ils paient. Il n'y a donc aucun danger que les cultivateurs abandonnent la culture de leurs terres pour vivre au moyen des profits qu'ils feront à la loterie.

Ascension

Le public québécois va avoir l'avantage dans quelques jours de jouir du plaisir d'une ascension en ballon.

Ce genre d'amusement au parc Solmer à Montréal a fait fureur, il y a quelque temps. On pouvait voir la tous les soirs des milliers de personnes réunies pour être témoins de ces ascensions de ballon.

C'est dimanche prochain, le 22 septembre qu'aura lieu sur le terrain St-Louis, cette ascension en ballon.

C'est un spectacle nouveau pour Québec, et nul doute qu'il ne manquera pas d'attirer en cet endroit un public ; c'est aussi un bon aubaine pour les gens avides de nouveautés.

M. Felder, le magicien de premier force et dont le nom a retenti partout dans les Etats-Unis ainsi que M. A. Leroux, le célèbre professeur de gymnastique, accompagné de ses élèves feront partie de la représentation et nous feront de ces tours de force incomparables qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Cartes d'admission : hommes 25 cts ; femmes et enfants 10 cts ; sièges réservés 10 cts et 25 cts extra. Pour l'avantage de ceux qui voudront ériger la fontaine, des billets d'admission seront vendus par des agents spéciaux sur la rue, en différents endroits de la ville.

Ainsi donc, qu'on se le dise, et dimanche prochain, après-midi, on foule, sur le terrain St-Louis. C'est certainement le seul amusement qui sera procuré au public québécois, durant la belle saison.

Portes ouvertes à midi : représentation à deux heures précises.

A la Grosse Ile

Samedi dernier, une vingtaine d'émigrés qui avaient pris passage à bord du *Circassian*, ont refusé de se laisser vacciner à Rimouski. Le médecin télégraphia immédiatement à la Grosse Ile, et à leur arrivée à cet endroit, ils ont réitéré le même refus. On leur a par conséquent été déconseillé à l'hôpital et le steamer a continué. Depuis ce temps, trois de ce nombre ont consenti à se laisser vacciner et sont arrivés à Québec, à bord l'*Hygeia*. Les autres sont encore à l'hôpital de la Grosse Ile.

Encore un pas en avant

Comme rien n'est louable et digne d'encouragement comme l'esprit d'entreprise, quand il est guidé par un jugement sain et le désir d'être utile à ses concitoyens, nous ne doutons pas que le public apprendra avec plaisir que la maison Myrand & Pouliot a décidé d'ouvrir un atelier de tailleur dans l'établissement, à partir de lundi prochain, 16 septembre. Un tailleur d'une expérience consommée se tiendra à la disposition du public pour le tailleur et la confection de tous les genres d'habillements pour messieurs et enfants. Ce monsieur promet à tous ceux qui voudront bien lui confier leurs ouvrages, la plus entière satisfaction, sous le rapport de l'élégance et du fini, ayant étudié à fond les coutures françaises américaines ; de plus, les personnes désireuses de se procurer une belle serge ou un beau tweed pour pardessus ou habillements sont certaines de satisfaire leurs goûts dans le choix immense qui leur est offert à ce magasin. N'oubliez pas l'adresse et essayez ce nouvel artiste chez Myrand & Pouliot, 215, rue St-Joseph.

Excursions de fer de Québec et du lac St-Jean

Excursions de Québec au lac St-Jean pour les cultivateurs, et des prix excessivement réduits. Voir l'annonce dans les "Nouvelles du jour" dans nos

éditions hebdomadaires, et quotidienne du samedi.
EJ j n o

Aux vendeurs d'huîtres

Tout salon d'huîtres a besoin de cigares. Lambert est certainement celui qui leur offre le plus d'avantage. 64 rue St-Joseph 13 j o 1 m.

The et cafe

M. A. I. Nadeau informe le public de la Haute-Ville et des environs qu'il vient d'ouvrir un magasin de thé et café sans oublier des présents donnés aux acheteurs, dans un nouveau block au No. 67 rue St-Jean.

Une visite est sollicitée, vous trouverez toujours un assortiment de thé et café de premier choix et au plus bas prix.

A. I. NADEAU,
67 St-Jean.

L'action

du vin au quinquina ferrugineux du Dr. Ed. Morin, donne la force et de la vigueur à votre estomac, ces deux sources d'où découle vie.

Services des signaux
17 septembre.

11 h. A. M.
L'Islet.—Pluie, fort vent d'est.
Rivière-du-Loup.—Therm. 50, pluie, vent de N. E. un steamer monte.

Pointe au Père.—Pluie, temps variable ; le Coban mont à minuit.
Matane.—Pluie, vent d'est.
Rivière à la Martre.—Pluie, temps calme.

F. ne Point.—Pluie, vent de N. E. Anticosti.—Therm. 56. Pluie, vent de S. E.

Low Point.—Brouillard, vent de S. O. ; le Danish Prince, le Bratsberg et la barque Magna montent ; le George Corbett descend.

4 h. p. m.
L'Islet.—Forte pluie. Montant à 2 h. p. m., le Coban.

Rivière-du-Loup.—Brouillard, pluie, vent N. E. Montant, à 2 h. p. m., une barque remorquée.

Pointe-au-Père.—Thermomètre. 49°. Pluie. Nuageux ; vent N. Montant, à 11 heures a. m., le Francis Drake.

Matane.—Pluie épaisse ; vent E. Montant, à 11 h. a. m., une barque.

Matane.—Pluie ; vent E. Le navire Henry est ancré ici.

Cap Chatte.—Pluie ; vent E. Rivière à la Martre.—Pluie ; vent E. Descendant à 1 h. p. m., le steamer Canopus.

De Manicouagan à Magpie.—Pluie ; le vent soufflait du Nord ce matin et du Nord-Est cet après-midi. Brume épaisse.

Pointe des Monts.—Montant hier la barque (H. J. G. S.) Drammensen, 4 barques, un brigantin, le Florence remorquant un navire ; aujourd'hui deux barques et un brigantin.

Rochers aux Oiseaux.—Montant hier, le Betsey et l'Arnold.

Manicouagan.—Montant à 11 h. a. m. cinq barques et un navire.